



PLAN DU COURS : GESTION DES MARCHÉS POUR LA SANTÉ PRINTEMPS 2018

INTRODUCTION

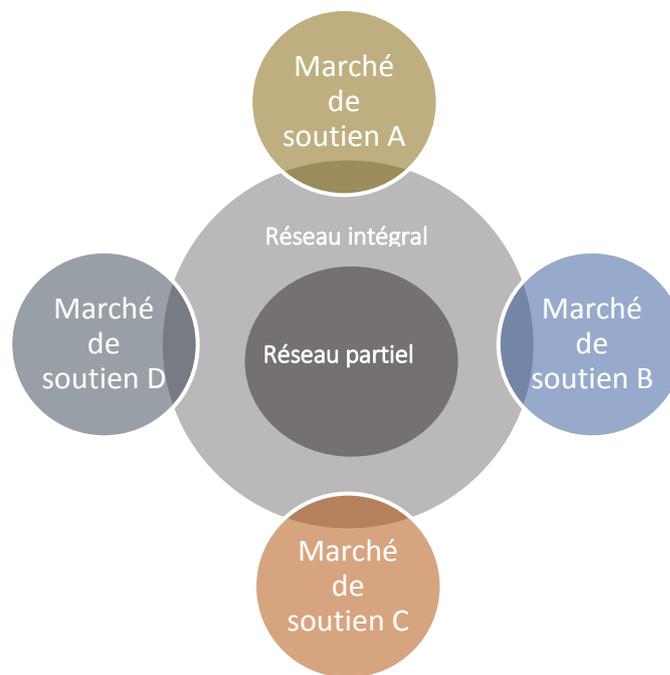
Dans la plupart des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, les produits et les services liés à la santé sont fournis par une gamme complexe d'intervenants étatiques et non étatiques. Les études en ce domaine montrent qu'une forte proportion de la population qui a besoin de soins médicaux reçoit ces derniers de prestataires privés. Par exemple, selon une récente étude systématique, environ 36 % des femmes de 46 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire obtiennent des soins prénatals dans le secteur privé (Powell-Jackson *et al.*, 2015). Pour pouvoir progresser en direction des objectifs de santé, les responsables de l'action publique doivent associer et mobiliser tous les intervenants étatiques et non étatiques participant à la fourniture de produits et de services liés à la santé (praticiens à but lucratif, ONG, voire même prestataires traditionnels de soins de santé) et optimiser leurs prestations.

Les pays qui ont décidé de collaborer avec le secteur privé sont **résolus** à prendre en compte toutes les ressources disponibles dans le pays pour atteindre les objectifs de santé et maintenir les résultats acquis (**réseau intégral**), sans se limiter à celles sur lesquelles le secteur public exerce un contrôle (**réseau partiel**). De fait, dans bien des cas, la mobilisation et l'optimisation de la contribution du secteur privé peuvent nécessiter la poursuite d'activités sur des marchés qui se trouvent *en dehors* du système de santé proprement dit – des marchés dont les activités ne se rapportent pas directement à la santé, mais assurent un soutien important aux acteurs du secteur sanitaire. Ce sont souvent sur ces **marchés de soutien** que se trouvent les obstacles à une mobilisation plus optimale du secteur privé (graphique I).

Il s'ensuit que l'unité qu'il importe de retenir pour l'analyse n'est ni le système de prestations de santé publique, ni même le système de santé dans son ensemble – mais le **système du marché**, c'est-à-dire l'institution dans laquelle ont lieu les interactions de toutes les parties pertinentes pour une question particulière, ces interactions déterminant la base sur laquelle les produits et les services liés à la santé sont fournis à la population. Il est aussi

important de considérer l'orientation de l'intervention – c'est-à-dire le rôle que doivent assumer les pouvoirs publics et le secteur privé pour réduire les insuffisances du système du marché. Les pouvoirs publics doivent en effet prendre la **décision stratégique** d'*associer le marché* aux efforts déployés pour remédier à un problème qui se pose dans le secteur public ou de *se tourner vers le marché* pour faire face aux obstacles à la réalisation des objectifs de la politique de santé dans le contexte du système du marché dans son ensemble.

Système du marché dans le cadre duquel les produits et services de santé sont fournis



TRAJECTOIRE MM4H POUR UN IMPACT

Ce cours sur la **gestion des marchés pour la santé (MM4H)** est conçu à l'intention de tous les responsables de la politique sanitaire et de leurs partenaires qui souhaitent atteindre les objectifs établis dans le domaine de la santé de la reproduction, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent et de la nutrition (SRMNEA-N) et maintenir les acquis. Il comporte cinq étapes qui constituent la **trajectoire pour un impact** que doivent suivre toutes les interventions menées dans le cadre des systèmes du marché — qu'elles *associent* le marché ou *se tournent vers* celui-ci — pour produire des résultats.

Première étape. Recensement des insuffisances du système de santé et diagnostic de leurs causes profondes. La trajectoire pour un impact commence par le recensement des

priorités nationales en matière de SRMNEA-N et des insuffisances systémiques du réseau intégral qui font obstacle à la concrétisation de ces priorités. Elle donne ensuite lieu à l'établissement d'un diagnostic des causes profondes des insuffisances systémiques et des mauvais résultats de santé qui en résultent.

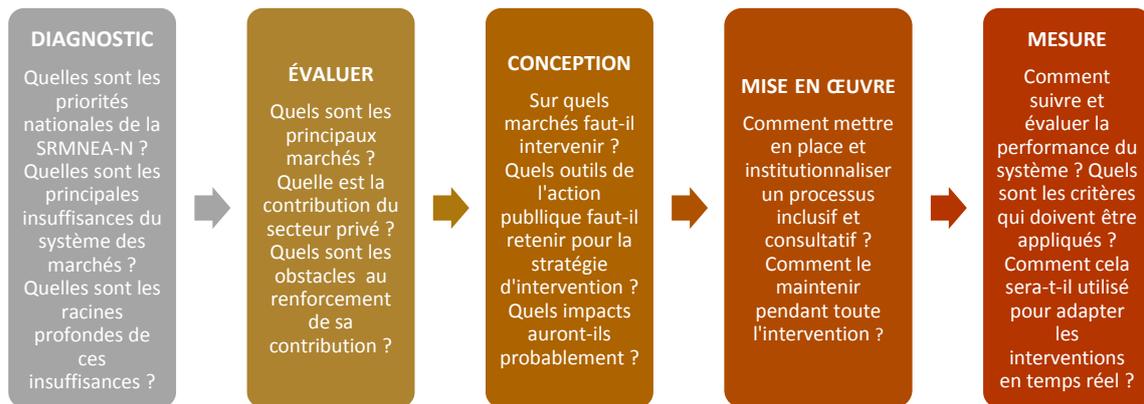
Deuxième étape. Évaluation de la contribution du secteur privé de la santé aux priorités dans le domaine de la SRMNEA-N et des possibilités de renforcement de cette contribution. L'évaluation réalisée à cette étape détermine les caractéristiques principales du réseau intégral de produits et services de SRMNEA-N, ainsi que la nature des obstacles rencontrés par les intervenants. L'objectif consiste ici à établir une longue liste des interventions des systèmes du marché qui offrent la possibilité de mobiliser et d'optimiser l'action menée pour répondre aux besoins prioritaires dans le domaine de la SRMNEA-N.

Troisième étape. Conception des interventions des systèmes de marché. Cette étape donne lieu à une analyse des marchés dont les activités se rapportent directement à la poursuite des objectifs dans le domaine de la SRMNEA-N, et de la mesure dans laquelle ils se prêtent à des interventions ; au recensement des outils ou gammes d'outils (généralement) de politique publique devant être employés pour agir sur le cadre dans lequel fonctionnent les principaux participants du marché ; et à la modélisation des impacts probables.

Quatrième étape. Mise en œuvre et gestion des interventions. À ce stade, le responsable de l'action publique doit mettre en œuvre les interventions auxquelles la priorité a été donnée. Pour pouvoir procéder de manière efficace, il lui faut bénéficier de la collaboration d'une large gamme d'intervenants du réseau intégral – ce qui exige de nouvelles qualifications et compétences pour pouvoir amener ces intervenants à effectuer et gérer de réels changements.

Cinquième étape. Suivi et évaluation des résultats. Des mesures sont effectuées au fur et à mesure que les interventions se poursuivent dans le cadre d'un système du marché. Le but est de déterminer les changements du système qui peuvent être imputés à l'intervention et de procéder aux corrections nécessaires à mi-parcours. Le responsable de l'action publique gère souvent un portefeuille d'interventions de marché, et les mesures effectuées doivent porter sur l'optimisation des résultats au regard des priorités en matière de SRMNEA-N à l'échelle du portefeuille.

Gestion des marchés sur la trajectoire pour l'impact dans le domaine de la santé

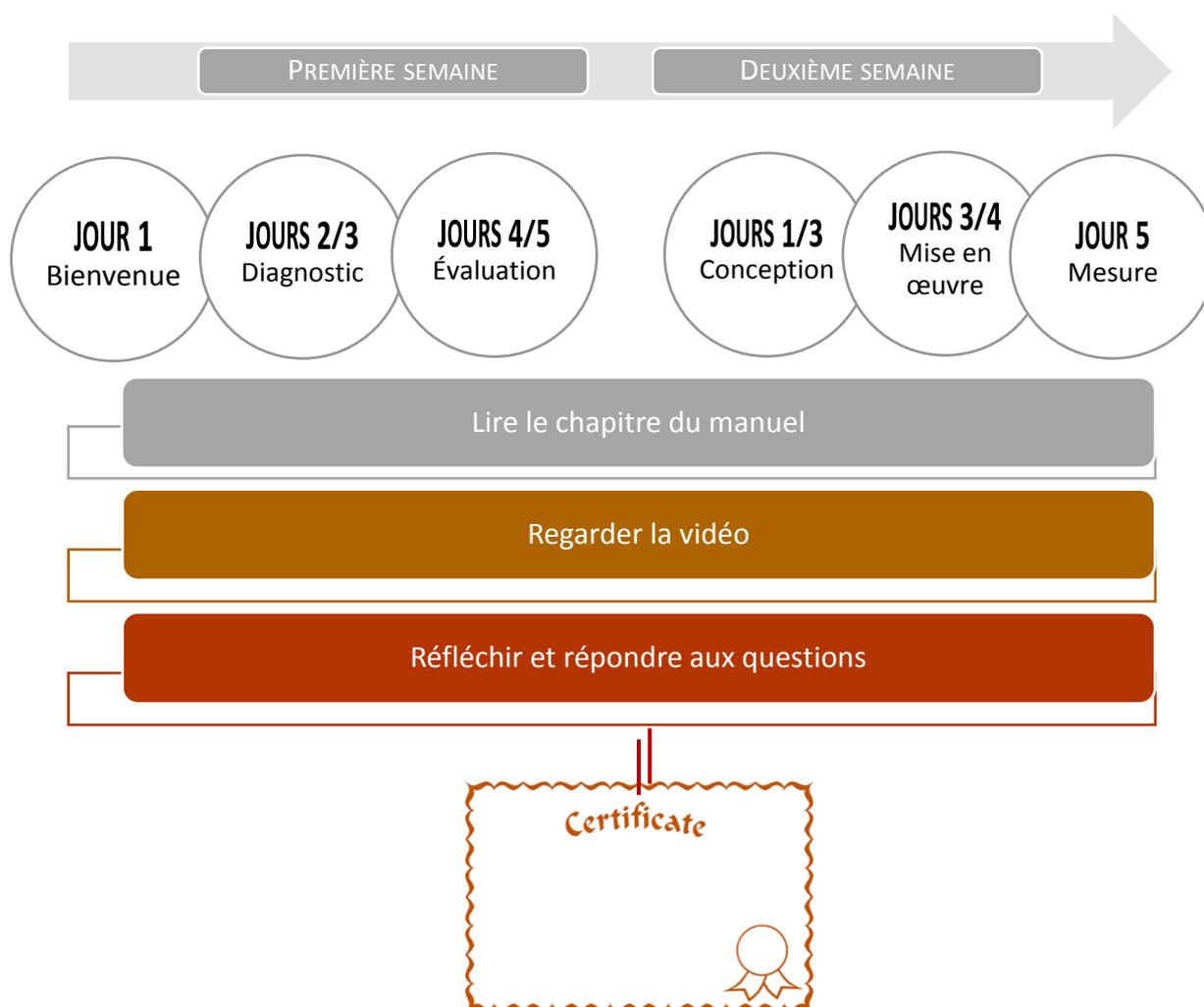


Ce cours est organisé de manière à suivre ces grandes étapes : chaque module du cours considère les principales questions soulevées et présente les tâches qui doivent être accomplies à chaque étape

Le cours est structuré en six **programmes de travail**. Le « manuel » du cours consacre un chapitre particulier à chacun d'entre eux. D'autres types de contenus d'apprentissage sont aussi utilisés, notamment des vidéos de conférence et des podcasts. Les programmes contiennent aussi des questionnaires à choix multiples qui ont pour objet de susciter la réflexion et d'assurer la bonne compréhension des principaux concepts et principes. Un **certificat** sera décerné à l'issue du cours sur la base des résultats de ces exercices.

Le diagramme ci-après présente les grandes lignes des modules, le calendrier et le contenu du cours, ainsi que les tâches qu'il sera demandé aux participants d'effectuer.

Structure du cours sur la Gestion des marchés pour la santé, printemps 2018



Vous pouvez vous inscrire au cours directement auprès du GFF en envoyant un courriel à gffsecretariat@worldbank.org

Vous pouvez également vous inscrire sur le site du cours : <https://edge.edx.org/courses/course-v1:UniversityofEdinburgh+MM4H101+2018T1/about>

Veillez adresser toute question sur le cours sur la structure de la gestion des marchés pour la santé à l'organisateur de ce dernier, Mark Hellowell, à l'adresse : mark.hellowell@ed.ac.uk